

## Compte rendu SNUipp FSU 02 du groupe de travail Blanchet sur le GEVASCO 1<sup>ère</sup> demande

Pour le SNUipp FSU 02 : Hélène ALLANIC

La proposition est de travailler sur 3 cas d'école pour extraire les problématiques de la direction d'école.

Le SNUipp FSU intervient pour rappeler qu'un travail de ce type a tout à fait sa place dans une formation continue et espère voir sa mise en place. Cependant, la demande de ce groupe de travail était plutôt sur les formulations que la MDPH réfute, les outils mis en place dans le département et l'impact sur la direction d'école.

Le SNUipp FSU précise que sur le site de l'ASH02 le glossaire est dans l'onglet parent et non professionnel. De plus, les documents du GEVASCO sont sans tutoriel pour l'aide à la rédaction. Alors que des tutoriels existent sur d'autres sites d'autres académies.

Il est précisé que les GEVASCO vont bouger.

Il est très important, avant la rédaction d'une première demande, de voir tout ce qui a déjà été mis en place.

Au niveau départemental, un travail conjoint entre la MDPH et la circonscription ASH est en cours sur l'utilisation d'un langage commun pour communiquer. Comme le travail n'est pas finalisé il n'est pas présenté lors de ce groupe de travail.

Il est précisé que chaque situation de gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers est unique et différente d'une autre car elles n'ont pas les mêmes réalités. La première étape est de sécuriser l'enseignant.

Le SNUipp FSU intervient pour rappeler que chaque situation implique mais qu'il faut prendre la gestion dans sa globalité du côté de l'enseignant.e évidemment, mais aussi de l'élève sans oublier le côté de la direction d'école.

Le facteur temps sera toujours en défaveur de la gestion. Chaque situation génère beaucoup d'émotion, rien que le fait d'inviter les parents à l'école les fragilise.

Le conseil est donné que pour renseigner un GEVASCO, il faut réussir à prendre du recul et s'extraire de l'émotionnel.

Le principe de réalité est remis en avant : beaucoup de directrices et directeurs d'école sont aussi enseignant.es.

Le SNUipp FSU demande que l'étude de cas se fasse dans le cadre de la formation continue des directrices et directeurs d'école et rappelle que ce groupe de travail ne répond pas à la demande faite le 15 octobre.